



Audience : NC

Article print

2 avril 2020

---

## Les mesures d'Alila pour "rattraper le temps perdu"

jeudi 2 avril 2020

Face à la "plus forte [crise] vécue par le secteur de la construction et du logement depuis plusieurs décennies", le groupe Alila appelle le gouvernement à prendre des mesures fortes, et livre ses propositions pour gérer l'urgence et permettre "le rebond de l'activité après le confinement". Le promoteur a identifié deux priorités pour permettre au BTP de traverser la crise : "rattraper le temps perdu" et "sécuriser les opérations et les entrepreneurs".

Pour rattraper le temps perdu, Alila propose à chaque mairie "la mise en place d'une permanence [...] permettant de déposer un permis", et les encourage "à accepter l'instruction et le dépôt des dossiers". Le groupe demande aussi que l'Etat mette à disposition un "logiciel de traitement standard des dossiers d'urbanisme", ainsi qu'un "chèque-informatique" auprès des mairies, pour optimiser la gestion des dossiers. Le promoteur privé estime nécessaire de raccourcir les délais d'instruction des permis de construire, des déclarations d'intention d'aliéner, ainsi que les délais de recours sur les permis, alors même que les ordonnances du 25 mars prévoient, au contraire, la suspension des délais. Enfin, il propose de procéder à la nomination d'un "médiateur-accelérateur dédié à la relance de la construction", dans le but d'apaiser les relations entre les différents acteurs.

Dans l'optique de sécuriser les opérations et les entrepreneurs, le groupe demande la mise en place de prix plafonds pour le béton, la ferraille, et d'autres matériaux de première nécessité. Il propose de geler les pénalités de retard et autres sanctions dues à ces retards sur les chantiers jusqu'en septembre, ainsi que de rallonger les autorisations de permis de construire d'un an. Alila estime nécessaire d'"imposer aux opérateurs d'état ou publics de régler les appels de fonds en fonction de l'avancement réel du chantier", et de rallonger les délais d'exonération fiscale sur les constructions de logements.

Les mesures proposées doivent s'accompagner, explique Alila, de la "réouverture des magasins de matériaux de construction", ainsi que de la "mise en place de dispositions claires permettant aux travailleurs du BTP d'exercer leur métier dans le respect des règles de sécurité sanitaire".

### • Lien utile

[Alila](#)

Antoine TORRE